



COMMUNE DE FILLIÈRE

Compte rendu du Conseil d'Administration du CCAS version publique

9 mars 2023

Présents

Mesdames : ALAIS Isabelle, ALESINA Christelle, DURET Jacqueline, FUMEX Anne, LAFFIN Nicole, NICOLAS Agnès

Messieurs : GARAUD Jean Michel, JACOB Claude, PARIS Raymond, RICHARD Philippe

Excusés :

Mesdames : BRUSSOZ Marie Claude, CHEVALLIER Maud, PARODI Jacqueline, REVEILLON Emeline, REYDET Nadine

Monsieur ANSELME Christian

Absent : DEHAINE Valérie

Secrétaire de séance : madame Zaglio Fabienne, chargée de l'Action Sociale (en remplacement de la directrice du CCAS).

Le compte rendu de la précédente réunion du CCAS est approuvé.

Madame la Vice-Présidente propose de modifier l'ordre dans lequel seront abordés les différents points avec l'accord des membres du Conseil d'Administration.

1/ Installation d'un nouveau membre au conseil d'administration du CCAS et modification du Règlement Intérieur

Madame Alesina (vice-présidente du CCAS) présente madame Anne FUMEX, nouveau membre du Conseil Municipal, en remplacement de madame HUCHET qui a démissionné.

(vu l'article R123-9 du Code de l'Action Sociale et de la Famille : Le ou les sièges laissés vacants par un ou des conseillers municipaux, pour quelque cause que ce soit, sont pourvus dans l'ordre de la liste à laquelle appartiennent le ou les intéressés.)

Ainsi, suite à la démission de Madame Christel HUCHET de ses fonctions de conseillère municipale, adressée à Monsieur le Maire en date du 2 février 2023, le suivant de liste est immédiatement intégré dans ses fonctions afin d'occuper le siège vacant. Madame Anne FUMEX devient conseillère municipale, *et de fait remplace madame Huchet au sein du Conseil d'Administration du CCAS.*

Il convient par conséquence de modifier le règlement intérieur du CCAS. La liste des membres élus pour siéger au conseil d'administration du CCAS et dans les sous-commissions est ainsi modifiée :

Article 1 « La composition du Conseil d'Administration, s'établit comme suit :

Monsieur Christian ANSELME, Maire, Président de droit,

Membres élus au sein du Conseil Municipal :

- Madame Christelle ALESINA, adjointe à l'action sociale
- Madame Isabelle ALAIS
- Madame Maud CHEVALLIER
- Madame Anne FUMEX
- Monsieur Claude JACOB
- Madame Agnès NICOLAS
- Madame Emeline REVEILLON
- Madame Nadine REYDET

Article 19-constitution d'une commission permanente

3° groupe : sous-commission Projet / Communication

Dont les attributions sont le développement de nouveaux services pour créer du lien social, l'organisation du repas des aînés, la communication, les articles pour le site internet et le bulletin municipal. »

- Mme LAFFIN - Mme REYDET
- M. GARAUD - M. RICHARD
- M. JACOB - M. PARIS
- Mme ALESINA - Mme FUMEX

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuve l'installation de madame Anne FUMEX au conseil d'administration du CCAS et la modification du Règlement Intérieur.

2/ Compte de Gestion / compte administratif 2022 / résultats budget 2022

Voir les documents en annexe

En l'absence du Président, il est fait lecture des éléments chiffrés du compte administratif de l'exercice 2022, à l'assemblée.

Il est expliqué en particulier que l'excédent de 2021 (soit 9 366.72€) s'ajoute à l'excédent de 2022 (soit 9 850.27€) ce qui donne la somme de 19 216.99€ qui est le résultat de clôture du BP 2022 (une somme non dépensée qui apparaîtra dans les recettes pour le budget 2023).

Concernant les dépenses 2022 :

- dans la partie ALIMENTATION, déduction faite des « bons alimentaires » (741.03€), nous avons dépensé 1 117.47€ pour les goûters des après-midi festives et des animations.
- Dans la partie FETES ET CEREMONIES le montant de 15 154.29 € comprend : l'animation musicale des 3 après-midi du mois de mai (musicien et SACEM), les 6 repas au restaurant, les paniers garnis offerts aux doyens/nes et le cachet du chanteur au concert de Noël.

Les membres du CCAS note que les dépenses sont bien maîtrisées.

Pour le transport en car (inter-village et sortie au restaurant sur le plateau des Glières) : 930.70€

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuve le compte administratif du CCAS (exercice 2022).

Considérant que le compte de gestion 2022 a été proposé par le Trésorier principal de la commune et que les opérations budgétaires correspondantes ont été certifiées,

Considérant que le compte de gestion 2022 du CCAS est conforme en tout point au compte administratif 2022 du CCAS,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, adopte le compte de gestion du CCAS (exercice 2022) dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même budget et le même exercice.

3/ BP 2023

Considérant que les discussions qui ont prévalu à l'élaboration du budget 2023 ont eu lieu durant la précédente séance du conseil d'administration du CCAS.

Après en avoir délibéré, Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

Approuve le budget 2023 du CCAS tel que présenté et qui s'équilibre ainsi :

	DEPENSES		RECETTES
Fêtes et cérémonies	22 000.00	Solde BP 2022	19 216.99
Bons alimentaires/ alimentation	4 000.00	Subvention	21 783.01
Autres frais / animation seniors	8 000.00		
Doc / fournitures / aide d'urgence et imprévue	3 000.00		
Divers projets / transports	4 000.00		
TOTAL	41 000.00		41 000.00

4/ POINT SUR LES ACTIONS de la fin d'année 2022 et début d'année 2023

ACTION SOCIALE

- des personnes reçues pour des demandes liées au logement.
- bons alimentaires : depuis le mois de janvier nous avons attribué un bon alimentaire

- depuis le mois de janvier : 1 dossier d'aide sociale et 2 dossiers d'obligation alimentaire ont été traités
- des familles renseignées pour les structures d'accueil des personnes âgées ou pour le maintien à domicile.
- contact régulier avec les tutrices/mandataires judiciaires de personnes vulnérables
- Vestiaire solidaire : suite aux dons de vêtements il y a un an lors de l'accueil de familles ukrainiennes ; un placard a été aménagé dans les bureaux du CCAS pour les ranger. Des vêtements ont été remis à l'école pour des enfants. Ils ont été proposés à des familles qui en avaient besoin (lors de RDV pour remettre des bons alimentaires, ou autre difficulté).

5/ POINT SUR LES ATTRIBUTIONS DE LOGEMENTS

LOGEMENTS COMMUNAUX

Logement à Evires :

- Un T2 dans l'ancien presbytère s'est libéré le 16 janvier 2023.
- Un T3 est disponible à la location,

Logement à Thorens-Glières :

- Un studio dans la résidence Sous-Dine va se libérer pour le 30 mars

LOGEMENTS SOCIAUX

Point sur les demandes : au 27 février 2023 nous comptons 311 demandeurs inscrits (44 de plus que l'année dernière à la même époque) dont 76 ont mentionné « Filière » en 1^e choix.

- **Commissions de février - mars 2023**
- **Un Type 3**
- **un T1 bis**

En tant que membre du groupe de travail de la CIL nous allons participer avec le Grand Annecy à l'élaboration de la Convention Intercommunal d'Attribution. Deux réunions de travail sont programmées en avril et mai (diagnostic/enjeux...) ainsi qu'une réunion d'information sur la mise en place de la cotation (le 21 mars prochain).

6/ PROJETS 2023

Avec WIMO OV : 5 ateliers sur la mobilité, fixés les lundis après-midi entre le 6 mars et le 6 avril

Avec le CIAS du Grand Annecy

- Pause-Café tous les 3^e mardis du mois dans le bureau du CCAS. Pour rappel ces temps de parole animés par un psychologue sont destinés aux aidants de personnes souffrant d'une maladie neuro-évolutive.
- Permanences avec la conseillère Numérique : 4 personnes par après-midi, en Rdv individuel. Les mardis après-midi un mois sur deux à Thorens ou St Martin Bellevue.

- Consultation prévention santé

Le CIAS du Grand Annecy organise des consultations de prévention santé à destination des plus de 60 ans.

Ces consultations, gratuites, sont l'occasion de faire un point de manière globale sur la santé des personnes rencontrées (bilan mémoire, test auditif et visuel, score chute, prise de tension artérielle, glycémie, qualité du sommeil, ...).

Ces temps d'échange et d'écoute individuelle avec un psychologue et une infirmière permettent également de fournir des préconisations et des conseils pratiques pour le maintien de leur santé.

Le CIAS a la possibilité de délocaliser ce dispositif, sur l'ensemble des communes du Grand Annecy, grâce au bus des seniors. Pour cela, il faut mettre une salle à disposition, à proximité de laquelle ils peuvent garer le bus des seniors.

Possibilité de consulter de 2 à 6 personnes par jour. Séance de 2h par personne.

Il est convenu de définir une date sur la commune déléguée d'Evires.

Une communication sera faite après confirmation de l'infirmière de prévention sur les disponibilités du bus.

- les ateliers mémoires :

Le CIAS nous a récemment contacté pour organiser des ateliers mémoire à destination des seniors de plus de 60 ans. Ils se dérouleraient soit dans le bus des seniors (6 personnes) soit dans une salle (8 personnes). Durée : 8 séances de 2 heures.

Pour rappel : Nous avons organisés deux ateliers en 2022 : aux Ollières et à Thorens-Glières.

Il est convenu d'organiser ces futurs ateliers à St Martin Bellevue, le jeudi de préférence, mais cela en fonction de la disponibilité des intervenants.

Nous prendrons contact avec le CIAS pour les informer de notre intérêt.

Avec **Marche en FILLIERE** : une rando santé est prévue le 6 avril l'après-midi

Encadrée par des animateurs formés qui ont tracé le parcours au départ de Nantizel. Le rendez-vous est fixé sur le parking de la salle Tom Morel pour du covoiturage. 2h de marche puis un goûter sera offert dans la salle Tom Morel.

Avec **SERENIMOUV** : 3 dates ont été retenues en juin et septembre. Il convient désormais de fixer le contenu de chaque atelier et le lieu. Atelier de 14h à 16h. Un classeur mémo récapitulatif est remis aux participants de chaque atelier.

Les membres ont ainsi défini les ateliers :

Mardi 6 juin ***Classer et archiver ses documents et constituer un classeur familial d'urgence*** :
Les Ollières (salle de la Mairie)

Mardi 20 juin **Organiser son projet de changement de lieu de vie ou celui d'un proche** : Evires (salle à définir)

Mardi 12 septembre **Internet, démarchage téléphonique : soyons vigilants tout en restant sereins !** : St Martin Bellevue (salle de la Mairie)

Avec l'UFOLEP : des ateliers « manger, bouger, santé préservée » sont fixés au mois de mai, sur la commune d'Aviernoz (6 dates) les mercredis matin, du 3 mai au 7 juin 2023.

- Le service d'animation dédié aux seniors FIL AGES :

Le projet de portage de livres à domicile n'a pas trouvé son public.

Des cartes de vœux ont été envoyées à tous les seniors de plus de 65 ans, fin décembre 2022, avec le programme d'animation de janvier/février 2023 et l'invitation à une après-midi galette des rois.

Remerciement aux membres du CCAS pour leur aide pour la mise sous pli des invitations et l'organisation des deux après-midis de janvier (décoration de la salle / service...)

Bilan Fil'AgeS

- **Deux APRES MIDI INTERGÉNÉRATIONNELLES AUTOUR DE LA GALETTE - janvier 2023** (à St Martin Bellevue et Thorens-Glières)

- Mercredi 18 janvier, Galette des rois, St Martin-Bellevue : **64 séniors** + 15 enfants de l'accueil de loisirs de St Martin + 2 animateurs

A noter : ce jour-là les conditions météo n'étaient pas bonne (neige), plusieurs personnes ont annulé leur venue.

- Mercredi 25 janvier, Galette des rois, Thorens : **91 séniors** + 13 enfants de l'accueil de loisirs de Thorens + 2 animateurs

Lors de ces après-midis, un photographe a fait des portraits qui ont été offerts lors de la fête des grands-mères le mercredi 8 mars.

Pour cette occasion, le CCAS de Fillière a réuni les enfants des deux centres de loisirs (28 enfants et 5 animateurs) et les seniors (50 personnes présentes), à la salle polyvalente de St Martin Bellevue. Les enfants et les seniors de Thorens-Glières ont partagé le même bus pour venir.

Pour animer ce moment, un spectacle de danses en ligne a été offert par 10 danseuses du CDRA (Club Des Retraités Actifs de Cran-Gevrier) que nous remercions.

Au total une centaine de personnes présentes pour partager un goûter (organisé et servi par les membres et personnels du CCAS) qui a ponctué l'après-midi.

Les animations récurrentes : vernissage à chaque nouvelle exposition / sortie au cinéma tous les mois.

- Mercredi 11 janvier, Visite de l'expo « Plus vrai que nature », Thorens : 5 personnes

- Jeudi 12 janvier, Cinéma « Une belle course », Thorens : 59 personnes

- Jeudi 9 février, Cinéma « Reprise en main », Thorens : 47 personnes

- **Les nouveautés :**

Après-midi jeux de société à St Martin Bellevue

- Vendredi 3 février : 5 personnes

Et l'informatique avec Eric : « Les mercredis avec Eric » / 4 rendez-vous par après-midi, un mois sur deux en complément de Jeanne.

- Jeudi 16 février, **Visite de l'atelier de Pascal Piazzolla**, maître pipier à Avierno : 7 personnes (atelier complet ; des personnes ont été inscrites sur liste d'attente et une autre visite sera organisée plus tard).

7/ QUESTIONS DIVERSES

Le repas des aînés 2023 :

Plusieurs choix sont possibles : soit une invitation au restaurant comme en 2022, soit une organisation dans une salle des fêtes, soit un panier gourmand

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, décide de faire les repas au restaurant.

Un repas dans une salle communale c'est plusieurs jours de préparation et de manutention (décoration, mise en place, service à table, vaisselle, rangement...). Le manque de bénévole et d'aide est un frein pour l'organisation des animations dans les salles communales.

